

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

Sommaire

- Attestation du Dirigeant
- Comptes sociaux
- Comptes consolidés Groupe
- Rapport Général du Commissaire aux comptes
- Rapport Spécial du Commissaire aux comptes
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
- Rapport de Gestion du Dirigeant

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE 2015-2016, CLOS LE 31 MARS 2016

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Etabli à Colombes, le 30 septembre 2016


Lionnel RAINFRAY
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

COMPTES SOCIAUX

NR 21

176 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700 COLOMBES

COMPTES ANNUELS

du 01/04/2015 au 31/03/2016

Sommaire

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS	2
ANNEXES	7
DETAIL DES COMPTES	20

NR 21

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS

NR 21

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations	10 294 174	9 139 762	1 154 412	98,67	1 153 412	77,31
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	10 294 174	9 139 762	1 154 412	98,67	1 153 412	77,31
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 082		2 082	0,18	277 590	18,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 873		10 873	0,93	7 490	0,50
. Autres					50 149	3,35
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	153		153	0,01	153	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	143		143	0,01	1 081	0,07
Charges constatées d'avance	2 264		2 264	0,19	2 100	0,14
TOTAL (II)	15 515		15 515	1,33	338 563	22,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 309 689	9 139 762	1 169 927	100,00	1 491 975	100,00

NR 21

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 2 682 608)		2 682 608	229,30	2 682 608	179,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		3 637 950	310,96	3 637 950	243,83
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		226 667	19,37	226 667	15,19
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées				2 429 404	162,83
Autres réserves		2 686 824	229,66	257 420	17,25
Report à nouveau		-8 690 684	-742,83	-8 834 237	-592,11
Résultat de l'exercice		-13 417	-1,14	143 554	9,62
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL(I)	529 948	45,30	543 365	36,42
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges				550 440	36,89
	TOTAL (III)			550 440	36,89
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts					
. Découverts, concours bancaires		6 256	0,53	248	0,02
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers					
. Associés		229 742	19,64	145 884	9,78
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 408	1,32	10 000	0,67
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		388 574	33,21	241 697	16,20
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés				340	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL(IV)	639 979	54,70	398 170	26,69
Ecart de conversion passif	(V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	1 169 927	100,00	1 491 975	100,00

Présenté en Euros

Page 4

NR 21

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16	N/S			16	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	550 440	N/S			550 440	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	550 456	N/S			550 456	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	527 734	N/S	316	17,26	527 418	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000	N/S			1 000	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	528 734	N/S	316	17,26	528 418	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	21 722	N/S	-316	-17,26	22 038	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-156 373	N/S	156 373	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	552 457	N/S	10 506	573,78	541 951	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	565 874	N/S	-133 048	N/S	698 922	525,32
RÉSULTAT NET	-13 417	N/S	143 554	N/S	-156 971	-109,34
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

NR 21

ANNEXES

ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2016 dont le total est de 1 169 926,91 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -13 417,25 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2015 au 31/03/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2014 au 31/03/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	36 008		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	10 295 174		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	10 295 174		
TOTAL GENERAL	10 331 182		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		36 008		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 000	10 294 174	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		1 000	10 294 174	
TOTAL GENERAL		37 008	10 294 174	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	36 008		36 008	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	36 008		36 008	

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	550 440		550 440	
TOTAL Provisions	550 440		550 440	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	9 141 762		2 000	9 139 762
TOTAL Dépréciations	9 141 762		2 000	9 139 762
TOTAL GENERAL	9 692 202		552 440	9 139 762
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 000 550 440	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 082	2 082	
- T.V.A	10 873	10 873	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 264	2 264	
TOTAL GENERAL	15 219	15 219	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	6 256	6 256		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 408	15 408		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	388 574	388 574		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	229 742	229 742		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	639 979	639 979		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	12 000
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	12 000

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 264	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 264	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 341 304	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 341 304	2,00

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-35 139	
Résultat exceptionnel (et participation)	21 722	
Résultat comptable	-13 417	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NR 21. Elle agit en qualité de tête de groupe.
L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998.

Un avenant à la convention fiscale, intervenu en 2010, prévoyait que seule la société mère comptabilise la charge et/ou le crédit d'impôt groupe.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 000

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
LTJ Diffusion	2954000		99.9	10294174	1154412			10827959	-276721	0



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

COMPTES CONSOLIDES

GROUPE NR 21		
Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016		

BILAN ACTIF

En Keuros	Montant brut 31 mars 2016	Amort.	Net 31 mars 2016	Net 31 mars 2015
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Droits au bail	2 675		2 675	2 837
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	525	169	356	320
<i>Sous-total</i>	<i>7 011</i>	<i>169</i>	<i>6 842</i>	<i>6 968</i>
<u>Ecart d'acquisition</u>	658		658	658
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 965	1 730	235	183
<u>Immobilisations financières</u>	387		387	382
TOTAL 1	10 021	1 899	8 122	8 191
<u>Stocks et en-cours</u>	2 128		2 128	2 124
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients	547	31	516	862
Autres créances	304		304	705
<i>Sous-total</i>	<i>851</i>	<i>31</i>	<i>820</i>	<i>1 567</i>
<u>Disponibilités</u>	803		803	1 583
<u>Comptes de régularisation actif</u>	157		157	188
<u>Impôt différé actif</u>	2 022		2 022	1 936
TOTAL 2	5 961	31	5 930	7 398
TOTAL GENERAL	15 982	1 930	14 052	15 589

	GROUPE NR 21	
	Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016	

BILAN PASSIF

En Keuros	31/03/2016	31/03/2015
Capital	2 683	2 683
Réserves consolidées	3 413	2 903
Résultat consolidé	-171	510
CAPITAUX PROPRES	5 925	6 096
INTERETS MINORITAIRES	34	34
Avances conditionnées	82	82
AUTRES FONDS PROPRES	82	82
Provisions pour risques		
Provisions charges	842	1 348
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	842	1 348
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>		
<u>Dettes financières divers</u>		
Emprunts auprès des etab. de crédit	0	64
Découverts bancaires	70	84
Dettes financières diverses	11	11
Comptes courants	6	87
<i>Sous-total</i>	<i>87</i>	<i>246</i>
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs	355	748
Dettes fiscales et sociales	1 010	1 099
<i>Sous-total</i>	<i>1 365</i>	<i>1 847</i>
<u>Dettes diverses</u>	<i>5 719</i>	<i>5 936</i>
<u>Impôt différé passif</u>		
TOTAL DES DETTES	7 171	8 029
TOTAL GENERAL	14 054	15 589

	GROUPE NR 21	
	Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Keuros	31/03/2016	31/03/2015
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises <i>Dont ventes export</i>	10 828 366	11 447 364
Chiffre d'affaires net	10 828	11 447
Production stockée Autres produits	-36 497	88 1 085
Total 1	11 289	12 620
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et de matières premières Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts et taxes Salaires et charges sociales Dotations aux amortissements et provisions Autres charges	3 969 -20 3 974 157 2 681 104 505	4 530 -61 3 995 159 2 764 163 395
Total 2	11 370	11 945
RESULTAT D'EXPLOITATION	-81	675
Produits financiers Charges financières	904 802	109 22
RESULTAT FINANCIER	102	87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-278	0
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	-86	252
RESULTAT NET	-171	510

GROUPE NR 21

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2016

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés du 31 mars 2016 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de NR21 SA.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Généralités

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe NR 21 de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes)

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation

1.2.1 Périmètre de consolidation :

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par NR 21 sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
NR 21 SA	2.683 K€	Société mère	Société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.954 K€	99,9%	99,9%

1.2.2 Variations du périmètre de consolidation

Aucune variation du périmètre de consolidation n'est intervenue durant l'exercice.

Pour mémoire, en 2014, la société AMS et les filiales LTJ Espagne et LTJ Portugal ont été mise en liquidation et radiées, elles ne sont plus comprises dans le périmètre de consolidation du groupe NR 21.

1.2.3 Date de clôture :

La date de consolidation des comptes retenue est celle du 31 mars, date d'arrêté des comptes de la société mère NR 21.

1.3 Immobilisations incorporelles

1.3.1 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.4 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1er Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

Les contrats de crédit-bail ou de location financière n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice, l'impact de ce retraitement étant non significatif.

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe NR 21 est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition votés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Plan de continuation (LTJ Diffusion) approuvé par le tribunal de commerce qui mentionne des prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.
- Existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	Total
Valeur des titres	7 569	46	
Situation nette d'origine	(2 360)	(53)	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)		
TOTAL	1 398	99	1 497

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

A partir			
Calcul de l'amortissement	1992	de 1993 à 2001:	de 2002 :
Ecart d'acquisition	887	1 497	2 067
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			839
Ecart d'acquisition net non affecté			658

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit 3.811 K€ a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survalueur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque

Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieure à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Aucun retraitement lié à la prise en compte des biens acquis en crédit bail n'impacte le résultat consolidé de l'exercice.

Les impacts passés ont été annulés.

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2015-2016 et concernant 2016-2017

(Charges constatées d'avance) pour 157 K€.

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2015	6 130
Résultat consolidé de l'exercice 31 mars 2016	-171
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2016	5 959
<i>Dont intérêts minoritaires dans les réserves</i>	34

Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :

Situation nette de NR 21 (comptes sociaux)	530
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	316
Annulation Titres de LTJ	(10 294)
Elimination provision sur titres	9 141
Ecart d'acquisition :	658
- Brut	1 497
- Amortissements 1992 à 2002	(839)
Marque LTJ	3 811
Provision engagement de retraite	(225)
Impôts différés	2 022
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2016	5 959

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/03/2016

Résultat de NR 21	- 13
Résultat de LTJ	- 276
Contrat CB	27
Variation des IDR	- 14
Correction sur résultats antérieurs	20
Impôts différés	86
Résultat net consolidé au 31/03/2016	- 171

2.2.2 Dettes financières**2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles**

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31/03/2015 :

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Emprunts - crédit bail		64
Emprunts LTJ		
		64

2.2.2.3 Découverts bancaires

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Trésorerie passive –LTJ	(64)	(84)
Trésorerie passive –NR21	(6)	
	(70)	(84)

		Au	Au
		31/03/2016	31/03/2015
Trésorerie Active	NR 21		1
	LTJ	803	1 582
	Total	803	1 583
Trésorerie nette		733	1 499

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Dépôts reçus	11	11
Divers - compte courants	5	87
	16	98

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Base nette de l'économie future d'impôt	(6 066)	(5 808)
Impôt correspondant au taux de 33,33%	(2 036)	(1 936)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE
(en K€)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE En Keur

<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	03/2016	03/2015
Résultat net des sociétés intégrées	-171	510
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	104	163
- Variation des impôts différés	-86	252
- Variation suite changement de méthode		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		
- Impact retraitement crédit-bail	-27	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-180	925
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	-431	(1 555)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-611	-630
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-171	-101
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	162	287
Incidence des variations de périmètre		-70
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	-9	116
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	0	55
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-145	-284
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-145	-229
Variation de trésorerie	-765	-743
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	1499	2 242
Trésorerie de clôture	733	1 499
(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:		
Variation de stocks	4	129
Variation de comptes clients et autres créances	-747	121
Variation de comptes fournisseurs	393	-60
Variation des autres éléments	781	1 365

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCE EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.608 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2016

Paul NAÏM
140, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société NR21, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que celles auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

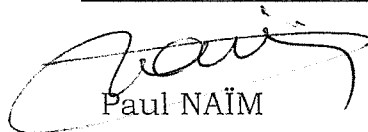
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes


Paul NAÏM

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS

NR 21

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	10 294 174	9 139 762	1 154 412	99,67	1 153 412	77,31
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	10 294 174	9 139 762	1 154 412	99,67	1 153 412	77,31
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 082		2 082	0,19	277 590	18,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 873		10 873	0,93	7 490	0,50
. Autres					50 149	3,36
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	153		153	0,01	153	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	143		143	0,01	1 081	0,07
Charges constatées d'avance	2 264		2 264	0,19	2 100	0,14
TOTAL (II)	15 515		15 515	1,33	338 563	22,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 309 689	9 139 762	1 169 927	100,00	1 491 975	100,00

NR 21

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 682 608)	2 682 608	229,30	2 682 608	179,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 637 950	310,96	3 637 950	243,83
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	226 667	19,37	226 667	15,19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			2 429 404	162,83
Autres réserves	2 686 824	229,66	257 420	17,25
Report à nouveau	-8 690 684	-742,83	-8 834 237	-592,11
Résultat de l'exercice	-13 417	-1,14	143 554	9,52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	529 948	45,30	543 365	36,42
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			550 440	36,89
TOTAL (III)			550 440	36,89
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	6 256	0,53	248	0,02
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	229 742	19,64	145 884	9,78
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 408	1,32	10 000	0,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	388 574	33,21	241 697	16,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			340	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	639 979	54,70	398 170	26,69
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 169 927	100,00	1 491 975	100,00

NR 21

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services					1 831	100,00	-1 831	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets					1 831	100,00	-1 831	-100,00	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					5 839	319,90	-5 839	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					2 835	154,83	-2 834	-99,95	
Autres produits			1	100,00					
Total des produits d'exploitation (I)			1	100,00	10 506	573,78	-10 505	-99,98	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			33 155	N/S	12 271	570,18	20 884	170,19	
Autres achats et charges externes			342	N/S	324	17,70	18	5,55	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales			20	N/S	2 198	120,04	-2 178	-99,08	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			40	N/S	2 189	119,55	-2 149	-98,15	
Total des charges d'exploitation (II)			33 557	N/S	16 981	927,42	16 576	97,51	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-33 557	N/S	-6 476	-353,69	-27 081	-418,15	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 000	N/S			2 000	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			2 000	N/S			2 000	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions					2 000	109,23	-2 000	-100,00	
Intérêts et charges assimilées			3 583	N/S	4 028	219,99	-445	-11,04	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3 583	N/S	6 028	329,22	-2 445	-40,55	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 583	N/S	-6 028	-329,21	4 445	73,74	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-35 139	N/S	-12 503	-582,84	-22 636	-181,03	

NR 21

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16	N/S			16	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	550 440	N/S			550 440	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	550 456	N/S			550 456	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	527 734	N/S	316	17,26	527 418	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000	N/S			1 000	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	528 734	N/S	316	17,26	528 418	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	21 722	N/S	-316	-17,25	22 038	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-156 373	N/S	156 373	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	552 457	N/S	10 506	573,78	541 951	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	565 874	N/S	-133 048	N/S	698 922	525,32
RÉSULTAT NET	-13 417	N/S	143 554	N/S	-156 971	-109,34
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	36 008		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	10 295 174		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	10 295 174		
TOTAL GENERAL	10 331 182		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		36 008		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 000	10 294 174	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		1 000	10 294 174	
TOTAL GENERAL		37 008	10 294 174	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	36 008		36 008	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	36 008		36 008	

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	550 440		550 440	
TOTAL Provisions	550 440		550 440	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	9 141 762		2 000	9 139 762
TOTAL Dépréciations	9 141 762		2 000	9 139 762
TOTAL GENERAL	9 692 202		552 440	9 139 762
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 000 550 440	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 082	2 082	
- T.V.A	10 873	10 873	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 264	2 264	
TOTAL GENERAL	15 219	15 219	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	6 256	6 256		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 408	15 408		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	388 574	388 574		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	229 742	229 742		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	639 979	639 979		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	12 000

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 264	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 264	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 341 304	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 341 304	2,00

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-35 139	
Résultat exceptionnel (et participation)	21 722	
Résultat comptable	-13 417	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NR 21. Elle agit en qualité de tête de groupe.
L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998.

Un avenant à la convention fiscale, intervenu en 2010, prévoyait que seule la société mère comptabilise la charge et/ou le crédit d'impôt groupe.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 000

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
LTJ Diffusion	2954000		99.9	10294174	1154412			10827959	-276721	0

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCE EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.608 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions réglementées

Exercice 2015-2016

Paul NAÏM
140, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par le Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

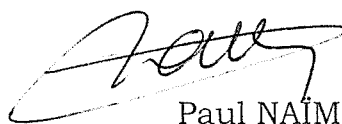
Par ailleurs, en application R.225-30 du Code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Les conventions de trésorerie et d'intégration fiscale ont continué à s'appliquer au cours de l'exercice.

Fait à Paris, le 12 septembre 2016

Le Commissaire aux comptes



Paul NAIM

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCE EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.608 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 mars 2016

140, Boulevard Haussmann 75008 PARIS- Tél 01.80.96.48.70 E-mail :
pnaim@lnassocies.net

SOCIETE NR21

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **NR 21**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- La vérification et information spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat d'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés , et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III -VERIFICATION SPECIFIQUE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 12 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAÏM

	GROUPE NR 21	
	Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016	

BILAN ACTIF

En Keuros	Montant brut 31 mars 2016	Amort.	Net 31 mars 2016	Net 31 mars 2015
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Droits au bail	2 675		2 675	2 837
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	525	169	356	320
<i>Sous-total</i>	<i>7 011</i>	<i>169</i>	<i>6 842</i>	<i>6 968</i>
<u>Ecart d'acquisition</u>	658		658	658
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 965	1 730	235	183
<u>Immobilisations financières</u>	387		387	382
TOTAL 1	10 021	1 899	8 122	8 191
<u>Stocks et en-cours</u>	2 128		2 128	2 124
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients	547	31	516	862
Autres créances	304		304	705
<i>Sous-total</i>	<i>851</i>	<i>31</i>	<i>820</i>	<i>1 567</i>
<u>Disponibilités</u>	803		803	1 583
<u>Comptes de régularisation actif</u>	157		157	188
<u>Impôt différé actif</u>	2 022		2 022	1 936
TOTAL 2	5 961	31	5 930	7 398
TOTAL GENERAL	15 982	1 930	14 052	15 589

	GROUPE NR 21	
	Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016	

BILAN PASSIF

En Keuros	31/03/2016	31/03/2015
Capital	2 683	2 683
Réserves consolidées	3 413	2 903
Résultat consolidé	-171	510
CAPITAUX PROPRES	5 925	6 096
INTERETS MINORITAIRES	34	34
Avances conditionnées	82	82
AUTRES FONDS PROPRES	82	82
Provisions pour risques		
Provisions charges	842	1 348
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	842	1 348
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>		
<u>Dettes financières divers</u>		
Emprunts auprès des etab. de crédit	0	64
Découverts bancaires	70	84
Dettes financières diverses	11	11
Comptes courants	6	87
<i>Sous-total</i>	<i>87</i>	<i>246</i>
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs	355	748
Dettes fiscales et sociales	1 010	1 099
<i>Sous-total</i>	<i>1 365</i>	<i>1 847</i>
<u>Dettes diverses</u>	5 719	5 936
<u>Impôt différé passif</u>		
TOTAL DES DETTES	7 171	8 029
TOTAL GENERAL	14 054	15 589

GROUPE NR 21

Comptes consolidés IFRS au 31 mars 2016

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Keuros	31/03/2016	31/03/2015
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises <i>Dont ventes export</i>	10 828 366	11 447 364
Chiffre d'affaires net	10 828	11 447
Production stockée Autres produits	-36 497	88 1 085
Total 1	11 289	12 620
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et de matières premières Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts et taxes Salaires et charges sociales Dotations aux amortissements et provisions Autres charges	3 969 -20 3 974 157 2 681 104 505	4 530 -61 3 995 159 2 764 163 395
Total 2	11 370	11 945
RESULTAT D'EXPLOITATION	-81	675
Produits financiers Charges financières	904 802	109 22
RESULTAT FINANCIER	102	87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-278	0
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	-86	252
RESULTAT NET	-171	510

GROUPE NR 21

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2016

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés du 31 mars 2016 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de NR21 SA.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Généralités

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe NR 21 de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes)

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation

1.2.1 Périmètre de consolidation :

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par NR 21 sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
NR 21 SA	2.683 K€	Société mère	Société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.954 K€	99,9%	99,9%

1.2.2 Variations du périmètre de consolidation

Aucune variation du périmètre de consolidation n'est intervenue durant l'exercice.

Pour mémoire, en 2014, la société AMS et les filiales LTJ Espagne et LTJ Portugal ont été mise en liquidation et radiées, elles ne sont plus comprises dans le périmètre de consolidation du groupe NR 21.

1.2.3 Date de clôture :

La date de consolidation des comptes retenue est celle du 31 mars, date d'arrêté des comptes de la société mère NR 21.

1.3 Immobilisations incorporelles

1.3.1 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.4 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1er Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

Les contrats de crédit-bail ou de location financière n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice, l'impact de ce retraitement étant non significatif.

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe NR 21 est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition votés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Plan de continuation (LTJ Diffusion) approuvé par le tribunal de commerce qui mentionne des prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.
- Existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	Total
Valeur des titres	7 569	46	
Situation nette d'origine	(2 360)	(53)	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)		
TOTAL	1 398	99	1 497

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

A partir			
Calcul de l'amortissement	1992	de 1993 à 2001:	de 2002 :
Ecart d'acquisition	887	1 497	2 067
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			839
Ecart d'acquisition net non affecté			658

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit 3.811 K€ a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survalueur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque

Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieure à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Aucun retraitement lié à la prise en compte des biens acquis en crédit bail n'impacte le résultat consolidé de l'exercice.

Les impacts passés ont été annulés.

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2015-2016 et concernant 2016-2017

(Charges constatées d'avance) pour 157 K€.

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2015	6 130
Résultat consolidé de l'exercice 31 mars 2016	-171
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2016	5 959
<i>Dont intérêts minoritaires dans les réserves</i>	34

Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :

Situation nette de NR 21 (comptes sociaux)	530
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	316
Annulation Titres de LTJ	(10 294)
Elimination provision sur titres	9 141
Ecart d'acquisition :	658
- Brut	1 497
- Amortissements 1992 à 2002	(839)
Marque LTJ	3 811
Provision engagement de retraite	(225)
Impôts différés	2 022
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2016	5 959

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/03/2016

Résultat de NR 21	- 13
Résultat de LTJ	- 276
Contrat CB	27
Variation des IDR	- 14
Correction sur résultats antérieurs	20
Impôts différés	86
Résultat net consolidé au 31/03/2016	- 171

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31/03/2015 :

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Emprunts - crédit bail		64
Emprunts LTJ		
		64

2.2.2.3 Découverts bancaires

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Trésorerie passive –LTJ	(64)	(84)
Trésorerie passive –NR21	(6)	
	(70)	(84)

		Au	Au
		31/03/2016	31/03/2015
Trésorerie Active	NR 21		1
	LTJ	803	1 582
	Total	803	1 583
Trésorerie nette		733	1 499

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Dépôts reçus	11	11
Divers - compte courants	5	87
	16	98

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

	Au	Au
	31/03/2016	31/03/2015
Base nette de l'économie future d'impôt	(6 066)	(5 808)
Impôt correspondant au taux de 33,33%	(2 036)	(1 936)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE
(en K€)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE En Keur

<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	03/2016	03/2015
Résultat net des sociétés intégrées	-171	510
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	104	163
- Variation des impôts différés	-86	252
- Variation suite changement de méthode		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		
- Impact retraitement crédit-bail	-27	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-180	925
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	-431	(1 555)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-611	-630
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-171	-101
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	162	287
Incidence des variations de périmètre		-70
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	-9	116
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	0	55
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-145	-284
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-145	-229
Variation de trésorerie	-765	-743
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	1499	2 242
Trésorerie de clôture	733	1 499

(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:

Variation de stocks	4	129
Variation de comptes clients et autres créances	-747	121
Variation de comptes fournisseurs	393	-60
Variation des autres éléments	781	1 365

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2015-2016

RAPPORT DE GESTION DU DIRIGEANT

NR 21

Société Anonyme
Capital Social : 2.682.608 Euros
Siège Social : 176 - 178 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

R.C.S. NANTERRE B 389 065 152

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 MARS 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- 1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- 2) soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport,
- 3) soumettre à votre approbation les comptes consolidés de cet exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus au cours de l'exercice :

Notre filiale, la société LTJ DIFFUSION a réalisé une performance correcte dans ses boutiques en propre ainsi que dans ses boutiques affiliées.

Perspectives d'avenir

Notre filiale développe son activité par l'ouverture de nouvelles boutiques affiliées.

Elle subit néanmoins la baisse de la consommation des ménages, consécutive au contexte économique et au climat dégradé depuis les attentats qui ont visé la France.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 mars 2016

1) Situation et activité de la société - Résultats de cette activité

Notre société a poursuivi son activité de holding au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Elle continue d'assurer à sa filiale, la société L.T.J. DIFFUSION, des prestations de services dans les domaines juridiques, administratifs et techniques.

La société NR 21 constitue un groupe intégré fiscalement avec sa filiale, la société L.T.J. DIFFUSION.

2 - ACTIVITES DE NOTRE FILIALE

La société L.T.J. DIFFUSION, société par actions simplifiée au capital de 2.954.000 euros dont nous détenons 99,90 % du capital a réalisé au 31 mars 2016 un chiffre d'affaires de 10.827.959 euros contre 11.445.539 euros pour l'exercice précédent.

Son chiffre d'affaires est en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation s'élève à (33.272) euros contre 61.146 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat financier s'élève à 102.823 euros.

Son résultat courant avant impôt s'élève à la somme de 69.551 euros contre 162.956 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat exceptionnel s'élève à (346.272) euros.

Son résultat net comptable est une perte de 276.721 euros contre un bénéfice de 606.455 euros pour l'exercice précédent.

3 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

EXERCICE 2016 – DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

L'antériorité des sommes dues au 31 mars 2016 figurant au crédit des comptes fournisseurs pour un montant de 3.408 €, n'est pas supérieur à 60 jours.

EXERCICE 2015 – DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

L'antériorité des sommes dues au 31 mars 2015 figurant au crédit des comptes fournisseurs pour un montant de 2.800 €, n'est pas supérieur à 60 jours.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçus en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Lionnel RAINFRAY possède plus du cinquième du capital social. (actions nominatives)

Monsieur Jean-Louis PARIENTE possède plus du tiers du capital social. (actions nominatives)

Au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune modification dans ladite répartition.

5. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé par la société au cours de l'exercice écoulé.

Une demande de crédit d'impôt compétitivité pour un montant de 88.746 € est en cours.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2016.

Il n'existe aucune participation des salariés dans le capital de notre société.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé ci-après.

8. PRISES DE PARTICIPATIONS

Notre société n'a pris aucune nouvelle participation.

9. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 :

. Le total des produits d'exploitation s'élève à un euro contre 10.505 euros au titre de l'exercice précédent.

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 33.557 euros contre 16.981 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (33.557) euros contre (6.476) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (1.583) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (35.139) euros contre (12.503) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel d'un montant de 21.722 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette comptable de 13.417 euros.

Au 31 mars 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.169.927 euros contre 1.491.975 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

10. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE NOTRE SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 2°14 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- Les articles L.123-12 et L.123-28 du Code de Commerce.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

11. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Au 31 mars 2016 le périmètre de consolidation du groupe NR 21 comprenait la société L.T.J. DIFFUSION.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Il résulte des comptes consolidés que nous vous avons présentés que l'exercice écoulé se traduit par un résultat consolidé de (171) K€.

12. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE NOTRE SOCIETE

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 13.417 euros de la manière suivante :

. « Report à nouveau » avant affectation	(8.690.684) euros
. Perte de l'exercice au 31 mars 2016	(13.417) euros
. « Report à nouveau » après affectation	(8.704.101) euros

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2016.

13. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

14. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

. Monsieur Lionnel RAINFRAY est Président de la société LTJ DIFFUSION,

Monsieur Jean-Louis PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

Monsieur Pierre-Alain PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

16. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Le mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration et qu'il convient de statuer sur lesdits mandats.

Ces derniers nous ont informé de leur décision de ne pas être renouvelés, il conviendra en conséquence de statuer sur la nomination de nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan qui viennent de vous être présentés ainsi que le texte des résolutions.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line followed by a curved flourish.